

Parlementaires BRUXELLES –BRABANT WALLON.

PV n°6 Séance du 04.01.2022.

suite aux mesures sanitaires cette réunion se déroule en vidéo-conférence.

Présents : MM Dujardin, Gillard, Lamy, Monsieur L., Van Wallendael.

Excusés : MM De Greef, Muylaert.

Invité : M Delchef (pdt. CdA-AWBB) nous prie d'excuser son absence.

Cette réunion hors calendrier, est consacrée uniquement à l'examen de l'avant-projet de modification du PM12 .Indemnités de formation.

1. M. Van Wallendael, notre représentant à la Commission législative nous présente l'historique de ce dossier.
2. Il nous expose les divers avis des délégations Parlementaires provinciales.
3. Motivation de l'avant-projet : le remplacement des indemnités annuelles par des indemnités à chaque mutation et **limitées dans le temps**.*(modifié PV n°7 du 07/02/2022)
4. Echanges en vue de fixer un avis commun de la délégation des Parlementaires BBw concernant :
 - la période de formation et la période de paiement de l'indemnité.
 - les différents indices par catégorie (divisions).
 - les montants des différentes indemnités.

Prochaine réunion en vidéo-conférence : le lundi 10 janvier 2022 à 20h.

Y. Van Wallendael / Y. Lamy.